

ANALYSE SPATIALE DU TISSU ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION CÔTE BASQUE-ADOUR : SURREPRÉSENTATION, SPÉCIALISATION ET SPÉCIFICITÉ



Rue commerçante, centre-ville de Bayonne
Source : Audap, 2013

PRÉAMBULE

Depuis 2007, l'Audap réalise l'acquisition, pour le compte de ses partenaires, de la base SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements) auprès de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques). Cette base comprend tous les établissements du département des Pyrénées-Atlantiques et du périmètre du Sud des Landes.

La Note 11 de l'Observatoire présente des indicateurs spatiaux permettant d'analyser les secteurs économiques de l'Agglomération Côte Basque - Adour. Trois approches complémentaires seront abordées : la surreprésentation, la spécialisation et la spécificité.

Les traitements et les analyses exposées dans cette note, ont été effectués à partir de la base SIRENE en date du 30 juin 2012. Elle compte à cette date 16 040 établissements actifs dont 47% ont moins de 5 ans et elle permet d'approximer le nombre d'emplois à 70 000.

Cette Note de l'Observatoire fait suite au mémoire réalisé par Thomas Dal Farra, étudiant en Master 1 "Chargé d'études économique et de marché" à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Le mémoire peut être obtenu sur simple demande au Centre de ressources de l'Audap. ■

MÉTHODOLOGIE

La base SIRENE actualisée au 30 juin 2012 a été utilisée pour localiser les établissements de l'Agglomération Côte Basque-Adour en deux temps :

- un appariement avec la base de données de l'Agglomération,
- une localisation manuelle pour les établissements n'ayant pas été identifiés avec la méthode précédente.

Pour analyser le tissu économique de l'Agglomération Côte Basque - Adour, des enrichissements supplémentaires et des choix méthodologiques ont été nécessaires.

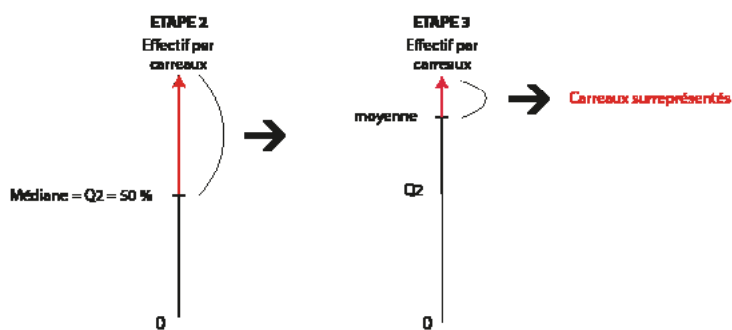
Tout d'abord, la variable relative au nombre d'emplois des établissements correspond à un intervalle ; le nombre exact d'emploi n'est par conséquent pas connu. Pour réaliser les traitements, la moyenne de l'intervalle a été retenue. Ensuite, à l'aide du code d'Activité Principale Exercée (APE) en référence à la Nomenclature d'Activité Française (NAF) disponible pour chaque établissement, il a été possible de regrouper les établissements en six secteurs d'activité principaux : l'agriculture, le commerce, l'industrie, la construction, les services marchands et non-marchands. Enfin, pour spatialiser de manière fine les phénomènes économiques, un carroyage de 400 mètres sur 400 mètres a été retenu.

Pour mettre en évidence la présence des différents secteurs d'activité économique, plusieurs indicateurs complémentaires ont été retenus :

- la surreprésentation des effectifs et des établissements qui consiste, pour chaque secteur d'activité économique, à identifier les carreaux où les emplois et/ou les établissements sont quantitativement surreprésentés. Autrement dit, cela consiste à identifier les carreaux contenant le plus d'emplois et d'établissements pour un secteur économique donné,
- la spécialisation (coefficient de Gini relatif) permet d'étudier pour chaque carreau sa spécialisation ou non au regard de sa structure économique,
- la spécificité (indice global de spécificité de Krugman) permet d'analyser la spécificité globale d'un carreau par rapport au reste du territoire.

LA SURREPRÉSENTATION

La surreprésentation consiste, pour chaque secteur d'activité économique, à identifier les carreaux où il y a plus d'emplois et d'établissements qu'ailleurs.

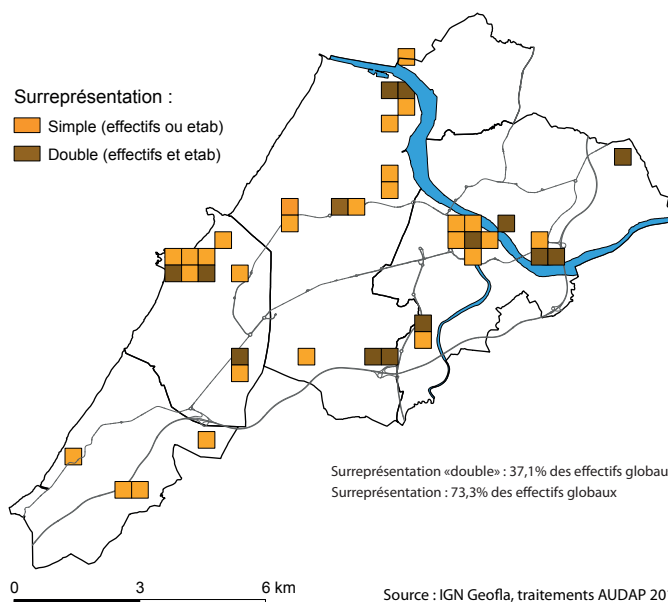


Cette analyse est donc construite à partir de deux types de surreprésentation :

- la surreprésentation simple qui correspond à la surreprésentation en termes d'effectifs ou d'établissements,
- la surreprésentation double correspond à la fois à la surreprésentation en termes d'effectifs et en termes d'établissements.

Pour exemple, le secteur industriel de l'Agglomération Côte Basque - Adour est composé de 774 établissements pour 6 499 emplois. Pour chaque carreau, la surreprésentation est simple si le nombre d'établissements du secteur industriel est supérieur à 5 ou si l'effectif total du secteur est supérieur à 54. La surreprésentation est double si ces deux conditions sont respectées.

Surreprésentation de l'industrie au carreau dans l'Agglomération Côte Basque - Adour en 2012



Les carreaux surreprésentés dans le secteur industriel sont spatialement dispersés. Ils prennent la forme d'îlots qui correspondent pour certains à des zones d'activités (telles que Dassault, Maignon, Saint Frédéric ou encore Bassilour) et d'autres aux centres-villes de Bayonne et de Biarritz (en raison de la présence de métiers de bouche dans le secteur industriel comme les artisans glaciers, les pâtisseries, ...).

LA SPÉCIALISATION (COEFFICIENT DE GINI)

Le coefficient de Gini relatif de spécialisation permet pour chaque carreau d'enrichir l'analyse de la surreprésentation.

La spécialisation (coefficient de Gini) compare le profil sectoriel en termes d'emplois d'un carreau à celui de l'Agglomération Côte Basque - Adour :

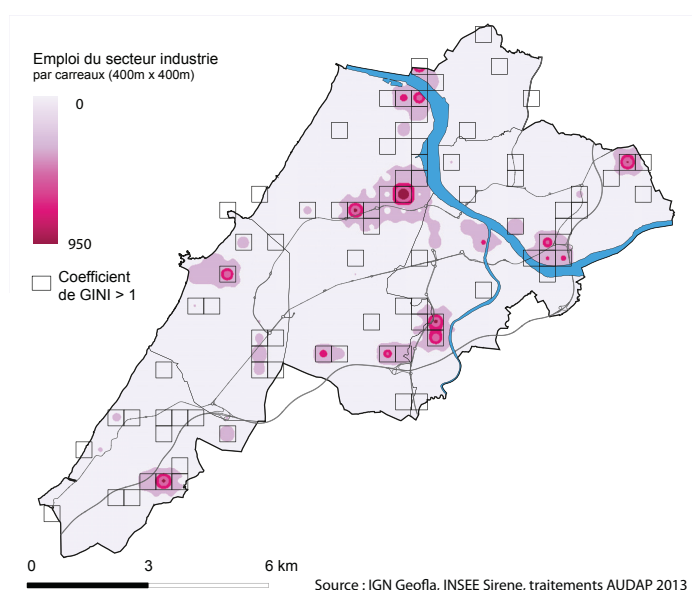
- si le coefficient de Gini est supérieur à 1, le carreau est dit spécialisé dans le secteur en question,
- si le coefficient de Gini est inférieur à 1, le carreau n'est pas spécialisé dans le secteur étudié.

Comme il existe un coefficient par secteur économique, un carreau peut être spécialisé dans plusieurs secteurs.

La principale limite du coefficient de Gini réside dans sa non prise en compte de l'effet volume puisqu'il est comparé des structures (il est donc relatif). En d'autres termes, un carreau peut être spécialisé dans un secteur alors qu'il ne contient qu'un seul emploi.

Pour éviter tout biais d'interprétation, il convient de compléter l'analyse de la spécialisation avec la densité de l'emploi afin de mettre en évidence les carreaux spécialisés avec un minimum d'emploi.

Spécialisation de l'industrie au carreau dans l'Agglomération Côte Basque - Adour en 2012



Le secteur industriel regroupe 7 % des emplois de l'Agglomération. Un carreau est spécialisé dans le secteur industriel si l'effectif de ce secteur rapporté à l'emploi total du carreau est supérieur à 7%. La densité d'emploi permet de faire le lien entre les carreaux spécialisés et le volume d'emploi concerné.

85 carreaux sont spécialisés dans le secteur industriel mais peu d'entre eux concentrent beaucoup d'emplois industriels. Parmi ces derniers, les zones d'activités de Dassault, de Saint Etienne, de Boucau-Port et de Bassilour se dégagent.

LA SPÉCIFICITÉ (INDICE DE KRUGMAN)

L'indice de Krugman permet d'enrichir le travail précédent en se focalisant sur la particularité de l'emploi du carreau par rapport au reste du territoire.

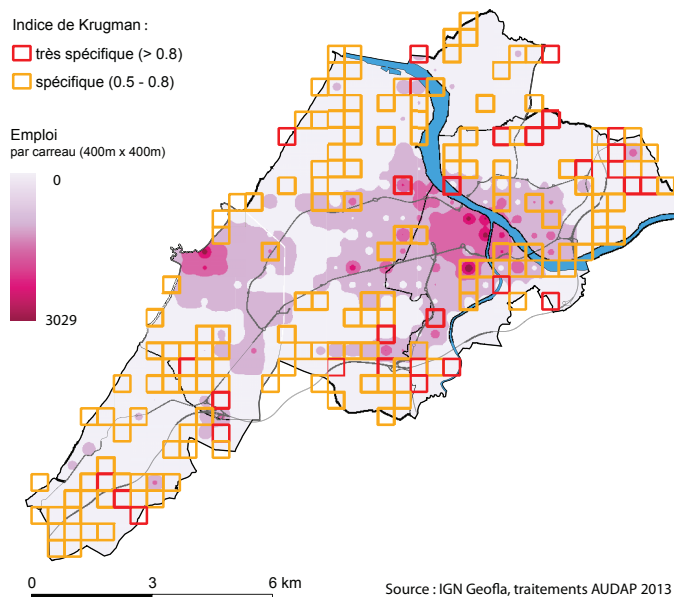
Cet indice permet de préciser le profil du carreau tout secteur économique confondu par rapport au profil de l'Agglomération tout secteur confondu (pour lequel le poids du carreau étudié est retiré).

L'indice de Krugman est compris entre 0 et 1 :

- plus il tend vers 1, plus le carreau aura ses spécificités propres,
- plus il tend vers 0, plus le carreau ressemblera au reste du territoire.

Il est également possible d'ajouter la densité de l'emploi pour identifier les carreaux spécifiques où travaillent de nombreuses personnes. L'avantage de cet indice est qu'il affine les indicateurs précédents, car seul il ne permet pas de savoir dans quels secteurs les carreaux sont spécifiques. Autrement dit, il relève la typicité d'un carreau sans donner d'autre information. Ainsi une analyse conjointe du coefficient de Gini (>1) et de l'indice de Krugman (>0,5) permet d'identifier à la fois les carreaux spécialisés et dans quels secteurs ils sont spécifiques.

Spécificité et densité de l'emploi industriel au carreau dans l'Agglomération Côte Basque - Adour en 2012



Les carreaux représentés correspondent aux carreaux très spécifiques (indice de Krugman supérieur à 0,5) voire très spécifique (indice de Krugman supérieur à 0,8).

Le cœur d'Agglomération comprend peu de carreaux spécifiques, c'est-à-dire fortement marquée par une activité spécifique. Ces derniers sont concentrés aux franges et au niveau du contour Ouest de l'Agglomération. Certains carreaux très spécifiques correspondent à des zones d'activités précises comme celles de Dassault, du 8 mai 1945 avec EDF, de Saint Etienne ou encore de Boucau-Port. Une concentration de carreaux spécifiques est également à noter au niveau des échangeurs autoroutiers.

CONCLUSION

La complémentarité des méthodes présentées permet de préciser les apports de chacune d'entre elles. L'indice de Krugman complète le coefficient de Gini en se focalisant sur la structure du carreau tout secteur économique confondu. De même, le coefficient de Gini nuance la surreprésentation puisqu'un carreau surreprésenté en termes d'emplois dans un secteur n'est pas forcément spécialisé dans ce dernier.

Plusieurs remarques sur le travail présenté :

- premièrement, les traitements statistiques ont été réalisés à partir de tables de passage macroéconomiques. Il est tout à fait possible de mener des analyses plus fines soit sur des activités plus restreintes, soit sur des filières (comme par exemple le tourisme),
- deuxièmement, les données SIRENE comportent la date de création de l'établissement. Il est donc possible de mener ces mêmes analyses sur les établissements nouvellement créés, voire de les comparer aux plus anciens ; en d'autres termes faire des études comparatives sur le stock et le flux des établissements,
- enfin, le carroyage permet d'illustrer la mixité fonctionnelle entre l'économie et l'habitat (à l'aide des revenus fiscaux localisés). Des coupes originales de l'Agglomération Côte Basque - Adour peuvent être ainsi obtenues.

« Le carroyage permet d'illustrer la mixité fonctionnelle entre l'économie et l'habitat (...) des coupes originales de l'Agglomération peuvent être ainsi obtenues. »

Plusieurs pistes d'avenir peuvent également être dressées à partir d'autres bases qu'il conviendrait de croiser pour mieux apprécier le tissu économique de l'Agglomération Côte Basque - Adour, notamment :

- le fichier détail de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) appartenant à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) indiquerait comment se spatiale la création de richesse,
- la base détail des déclarations annuelles des données sociales (DADS) pour apprécier par exemple le caractère saisonnier de l'emploi, ou plus simplement là où se crée l'emploi,
- le fichier transfert des établissements pour comprendre les dynamiques de localisation à l'oeuvre. ■



Petite caserne
2 allée des platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

Fax. 05 59 46 50 30
contact@audap.org

www.audap.org

Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées



A RETENIR

774

est le nombre d'établissements dans le secteur industriel dans l'Agglomération Côte Basque - Adour.

47 %

des établissements ont moins de 5 ans (soit 7 535 établissements).

7 %

des emplois de l'Agglomération Côte Basque - Adour sont regroupés dans le secteur industriel (soit 6 499 emplois).